

Déchets ménagers incinérés : production de chaleur

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 10 septembre 2024

Mise à jour de la donnée le 22 juillet 2024

L'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers peut être valorisée par les Unités de Valorisation Energétiques (UVE), historiquement dénommées Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) lorsque la performance énergétique était inférieure à 65%. Ces installations peuvent à la fois produire de l'électricité et de la chaleur. Par convention (UE), la moitié de l'énergie finale produite par l'incinération d'ordures ménagères est considérée d'origine renouvelable (biomasse des papiers, cartons, bois, fruits, légumes...). Les chiffres présentés ici constituent le bilan de la production nette de chaleur renouvelable des déchets ménagers incinérés dans les Hauts-de-France.

Afficher la suite

Déchets ménagers incinérés : production de chaleur

Choix de l'année : 2022202120202019201820172016201520142013201220112010

Total : 290 GWh

Pour l'année 2022, la production totale de chaleur renouvelable vendue dans les réseaux provenant de la valorisation des déchets ménagers des 9 UVE des Hauts-de-France s'élève à 289,7 GWh. Cette production a été multipliée par 6 entre 2010 et 2022.

fiche Déchets ménagers incinérés : production de chaleur

Poids (127,95 ko), Format (VND.MS-EXCEL)

[Télécharger](#)

Production de l'indicateur

- Échelle disponible :

communale

- Unité :

GWh

- Disponibilité :

N+1

- Fréquence de mise à jour :

N+1

Indicateur associé

- Déchets ménagers incinérés : production d'électricitéL'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers peut être valorisée par les Unités de...

[Lire la suite](#)

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)